

COP 21

MENDIONDE  
LEKORNE

HITZA HITZ



Une salle municipale branchée à  
ENERCOOP – 100 % renouvelable !

Boite à outils : fiche n°2 p. 77

L'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité en 2004 permet désormais de choisir librement son fournisseur d'électricité.

ENERCOOP propose une électricité 100% d'origine renouvelable (solaire, éolien, hydraulique et biogaz) provenant de petits producteurs. ENERCOOP s'engage à injecter sur le réseau électrique au moins autant d'électricité que la quantité consommée par l'ensemble de ses clients.

En décembre 2014, la commune de Mendionde a choisi ENERCOOP pour alimenter en électricité sa nouvelle salle municipale de 300 m<sup>2</sup>, au centre du village.

Mendionde est la première, et encore la seule, commune du Pays Basque abonnée à ENERCOOP.

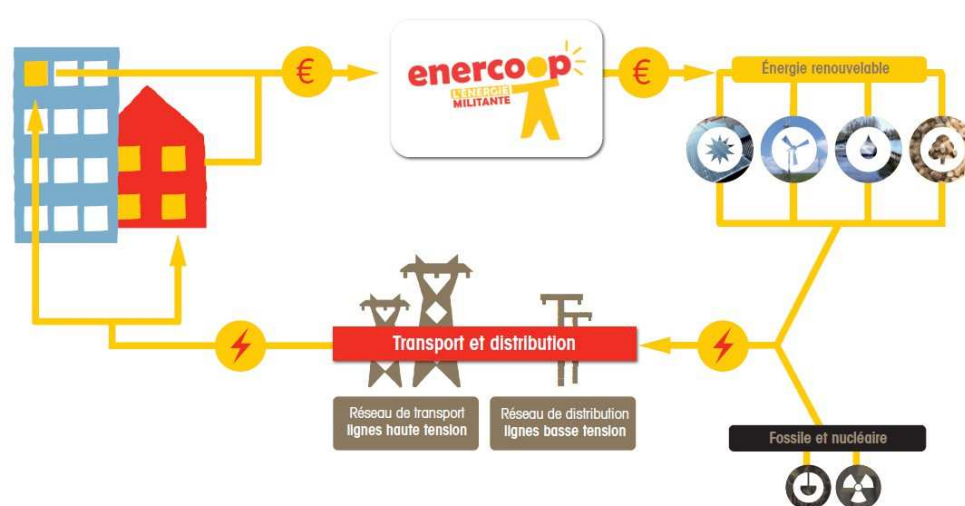
« Choisir ENERCOOP c'est accepter de payer le juste prix de l'énergie. Donc, de payer un peu plus cher le kilowatt-heure. Cela ne va pas de soi, dans un contexte financier particulièrement difficile pour les communes ces dernières années. Pour autant, c'est la seule solution alternative au nucléaire et aux énergies fossiles » explique Lucien Betbeder, maire de Mendionde.



Du producteur au consommateur

un lien direct

[www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr)



## PROCHAINE ÉTAPE

En complément d'une politique de sobriété énergétique (isolation des bâtiments publics, optimisation de l'éclairage public) et d'efficacité énergétique (utilisation de matériel électrique de basse consommation), toutes deux permettant de réduire les consommations énergétiques, choisir ENERCOOP comme fournisseur d'électricité pour d'autres bâtiments communaux permettrait de poursuivre le chemin de la transition énergétique à Mendionde.